**INTITULE DU POSTE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Temps de travail** | Temps plein |
| **Statut** |  Fonction publique Hospitalière |
| **Grade** | Assistant Socio-éducatif (Educateur spécialisé) |
| **Intitulé du poste** | Educateur Spécialisé Equipe Mobile psychiatrie précarité Nord-Ouest |
| **Lieux de travail** | 27 rue Jean LEVERT 75020 /  |
| **Organisation du travail** | Du Lundi au Vendredi |
| **Horaires** | 7h30/jour. 9h00 16h30 ou 9h30/17h00 selon les besoins |
| **Spécificités liées à la fonction** |  Equipe mobile |
| **Poste à pourvoir à compter du**  |  Le poste est disponible  |
| **Candidatures à adresser** | Alexis LEREUILLE. Responsable de la coordination de l’action sociale et éducative. a.lereuille@ghu-paris.fr |

**VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UN ACTEUR HOSPITALIER MAJEUR DANS LA PRISE EN CHARGE EN PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES ?**

Le [Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences](http://www.ghu-paris.fr/fr/2019-ght-devient-ghu-paris/) est né le 1er janvier 2019 des rapprochements des hôpitaux Sainte-Anne, Maison Blanche et Perray-Vaucluse. Leader dans le soin, l’enseignement et la recherche portant sur les maladies mentales et le système nerveux, le GHU Paris emploie 5600 hospitaliers répartis dans 100 sites parisiens, ainsi que des unités à dimension médico-sociale dans le 91 et le 93.

Le GHU Paris assure la prise en charge de proximité, de recours et de spécialité des Parisiens dans toutes les disciplines associées à la santé mentale et au cerveau au sein de 170 structures réparties dans la capitale. [2 ‘ chrono pour connaître le GHU Paris en images animées](https://vimeo.com/307689792)

[www.ghu-paris.fr](http://www.ghu-paris.fr) / Linkedn [Ghu Paris](https://www.linkedin.com/company/ghu-paris/) / Twitter @GhuParis

**Siège** : Site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris

**DESCRIPTION DU Pôle/Service:**

Le pôle GHU Psychiatrie-Précarité est composé de plusieurs structures internes :

* Quatre Equipe Mobile Psychiatrie-Précarité (EMPP) réparties sur des territoires définis
* Les Ateliers et Chantiers Thérapeutiques (ACT)
* La PASS en milieu Psychiatrique (PASS Psy)
* La valence sanitaire du dispositif « Un Chez Soi d’Abord » (UCSA)
* Une UF « Enseignement, Formation, Recherche, Consultation spécialisée »

L’EMPP de l’ASM13 est un partenaire associé du pôle.

La population concernée est constituée de personnes en situation de précarité ou d’exclusion, en particulier les personnes

 sans-abri, et souffrant d’une pathologie psychiatrique ou présentant une souffrance psychique générée par la situation d’exclusion. Les professionnels (médecins, infirmiers, psychologues, assistants sociaux, éducateurs, AMP, médiateurs de santé pairs, …) travaillent ensemble afin de faciliter l’accès aux soins, aux droits et à la citoyenneté des publics précaires. Ils interviennent à la rue ou dans les différents lieux d’accueil soit directement auprès des personnes en situation de précarité, soit en appui aux équipes de première ligne. Le territoire desservi correspond au territoire de la capitale, y compris voies sur berge de Seine, parcs et jardins, bois de Boulogne et Vincennes. L’équipe médicale actuelle est de 7 médecins psychiatres (4ETP), 1 généraliste (0.5 ETP). L’équipe paramédicale est de 1 cadre de santé de pôle (1ETP) et 17 IDE (16.5 ETP),

3 assistants sociaux (5 ETP), 2 Educateurs spécialisés, 1 aide médico psychologique (1 ETP), 2 psychologues (1.7ETP~~)~~ Le personnel administratif actuel est de 2 Adjoints administratifs (2 ETP)

**DESCRIPTION DU POSTE**

Assurer un accompagnement socio-éducatif des patients favorisant un accès aux soins, un accès aux droits fondamentaux et en préservant ou restaurant l’autonomie des patients dans une perspective d’insertion

Participer à l’élaboration du projet d’accompagnement et de soins en accord avec la demande de la personne et en lien avec l’équipe de l’EMPP

Participer avec sa spécificité, au sein d’une équipe pluridisciplinaire, à l’élaboration des projets sociaux et médico-sociaux des patients

Assurer un travail d’observation en individuel et en groupe en vue d’élaborer un projet éducatif individualisé évolutif en prenant en compte les difficultés, ressources du patient et de son environnement

Etablir une relation éducative avec la personne, mobilise les ressources de son environnement et aide le patient à développer ses capacités

Aller vers les personnes en situation de rue, faciliter leur orientation et les accompagner si nécessaire,

Contribuer au développement, au pilotage et à la structuration des partenariats du pôle,

Participer sur sollicitation des partenaires à l’accueil et à l’orientation des patients dans l’objectif de favoriser une demande,

Contribuer à l’information et à la formation des acteurs du réseau sur les questions d’exclusion sociale,

Etre personne ressource pour les équipes socio-éducatives du GHU,

Assurer des transmissions sur la situation socio-éducative des patients aux équipes soignantes et médicales en vue de l’élaboration des projets de soin,

Participer au développement des partenariats et réseaux en veillant à favoriser les articulations entre les secteurs de psychiatrie et les institutions sociales.

Assurer la transcription du suivi socio-éducatif dans le dossier patient,

Assurer le relevé de son activité dans CORTEXTE,

Participer aux synthèses, aux réunions de service et aux réunions institutionnelles,

Participer à la vie institutionnelle du pôle et de l’hôpital,

 Participer à des groupes de travail du GHU chez les partenaires et les organismes de tutelle.

**MISSIONS**

Les missions du pôle sont essentiellement tournées vers un public adulte, même si le décret précise les actions auprès des mineurs.

« *Les éducateurs spécialisés, [qui] participent, en liaison avec les familles, à l’éducation des enfants ou adolescents en difficulté d’insertion et sont chargés du soutien des personnes handicapées, inadaptées ou en risque d’inadaptation.*

*Ils concourent à leur insertion scolaire, sociale et professionnelle au moyen des techniques et activités appropriées*. »

**(Décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif)**

**PROFIL**

**Formations, Diplômes et/ou qualifications requises**

Diplôme d’état d’Educateur Spécialisé,

Maitrise de l’outil informatique et des différents logiciels professionnels,

Connaissance des processus d’exclusion,

Formations complémentaires en psychiatrie adulte/handicap psychique appréciées.

**Savoir être**

Capacité à travailler en équipe

Se questionner et à évaluer ses pratiques

Etre autonome et prendre des initiatives

Savoir gérer son stress et maitriser ses affects

Actualiser ses connaissances et ses compétences,

Savoir s’adapter aux changements.

**Savoir faire**

Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

Savoir se positionner auprès des partenaires en qualité d’éducateur spécialisé,

Connaître les dispositifs d’accès aux soins (AME, PUMa, CMUC), aux droits et aux ressources

Connaître les démarches liées à l’orientation des patients vers les dispositifs sanitaires, les établissements/services sociaux et médico-sociaux,

Analyser et évaluer la situation clinique d’une personne ou d’un groupe de personnes,

Analyser et synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins,

Concevoir et conduire un projet individuel au sein d’une équipe pluridisciplinaire

Concevoir, piloter et évaluer un projet relevant de son domaine de compétence

Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d’une personne

Organiser et animer des activités spécifiques à son domaine de compétences pour des patients et/ou des groupes,

Capacité à identifier des situations d’urgence et/ou de crise et d’y faire face par des actions appropriées,

Participer à l’évolution et aux changements institutionnels

S’inscrire dans un processus de formation continue

**Obligations professionnelles**

Obligation de se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l’établissement

porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail, et de respecter les règles d’hygiène en vigueur,

de servir : exercice personnel et exclusif des fonctions,

Obligations à l’égard de l’administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité,

Obligations à l’égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.

**CONTACT**

CV et Lettre de motivation à adresser à Alexis LEREUILLE Responsable de la Coordination de l’action sociale du GHU. a.lereuille@ghu-paris.fr

10/08/2020